



A.C.O.R

Association de Cavaliers
de Randonnée

Ornais

RENOUVELLEMENT LICENCES 2019

Ci-dessous, les informations nécessaires pour l'obtention de votre licence 2019 :

PRIX DES LICENCES

Licences pratiquant : Cavaliers et Meneurs

- Juniors : cavaliers nés en 2001 et après : 25 € + adhésion A.C.O.R. : 5 € = 30€
- Seniors : cavaliers nés en 2000 et avant : 36 € + adhésion A.C.O.R. : 5 € = 41 €

L'assurance de votre cheval : Responsabilité civile propriétaire et éleveur, RCPE

32 € le premier cheval

22 € pour chaque cheval supplémentaire

21 € RC chasse

- *Pensez à indiquer le numéro SIRE de chaque cheval*

Licences compétitions Endurance, Trec, CSO, dressage, attelage etc.

Joindre un certificat médical mentionnant « **apte à la pratique des sports équestres en compétition** » ○

CLUB : gratuite, elle permet de participer aux épreuves Club de 20 à 60 km dès le Galop 2, avec toute race de cheval même OI ou ONC. Engagement SIF par l'ACOR ou par un club. ○ AMATEUR : épreuve AMA de 20 à 160km

Prix : 80 €

Engagement par FFE Compet

- PRO : épreuves PRO de 20 à 160km Prix : 330 €

Engagement par FFE Compet

Adressez votre demande de licence pratiquant + certificat médical (valable 3 ans, à partir de 2008) pour la licence compétition et le règlement correspondant (chèque à l'ordre de l'A.C.O.R.) à :

A.C.O.R. 25, rue des Iris – 61250 DAMIGNY

Tel: 02 33 29 19 92 mail: acor.orne@wanadoo.fr

Pour les adhérents, l'A.C.O.R. pourra effectuer votre engagement sur son compte engageur SIF Pour cela, faire parvenir le montant de l'engagement 15 jours avant l'épreuve.

Prendre sa licence à l'A.C.O.R. c'est : ○ Développer le tourisme équestre (reconnaissance d'itinéraires, randonnées, raid de la Licorne) en toute liberté.

- Soutenir une équipe de bénévoles et ses élus.
- Promouvoir les manifestations équestres officielles, départementales et régionales

(TREC), nationales et internationales (Endurance)